

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département  
du Bas-Rhin

Arrondissement de  
Strasbourg

Nombre de  
conseillers élus :  
29

Conseillers en  
fonction :  
29

Conseillers  
présents :  
26

**Extrait du procès-verbal des  
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du vendredi 21 décembre 2018

Sous la présidence de Mme Cécile DELATTRE, Maire

**12/ "Les allées Debussy" : avis de la commune concernant la rétrocession de  
voieries à l'EMS**

Le groupe immobilier ICADE a réalisé l'opération dénommée « Les allées Debussy », autorisée par le permis d'aménager n° 067 343 09 V004 en date du 30 avril 2010.

Les voies de desserte sont aménagées et ouvertes à la circulation publique. Il s'agit de la rue Bob Wollek et de la promenade François Remetter.

Le projet de classement dans le domaine public de ces voies a été soumis à l'appréciation des services gestionnaires de l'EMS qui ont émis un avis favorable au projet. Dès lors, rien ne fait plus obstacle à l'acquisition à l'euro symbolique, et au classement de ces voies dans le domaine public métropolitain.

Les parcelles sises sur le ban communal sont cadastrées comme suit :

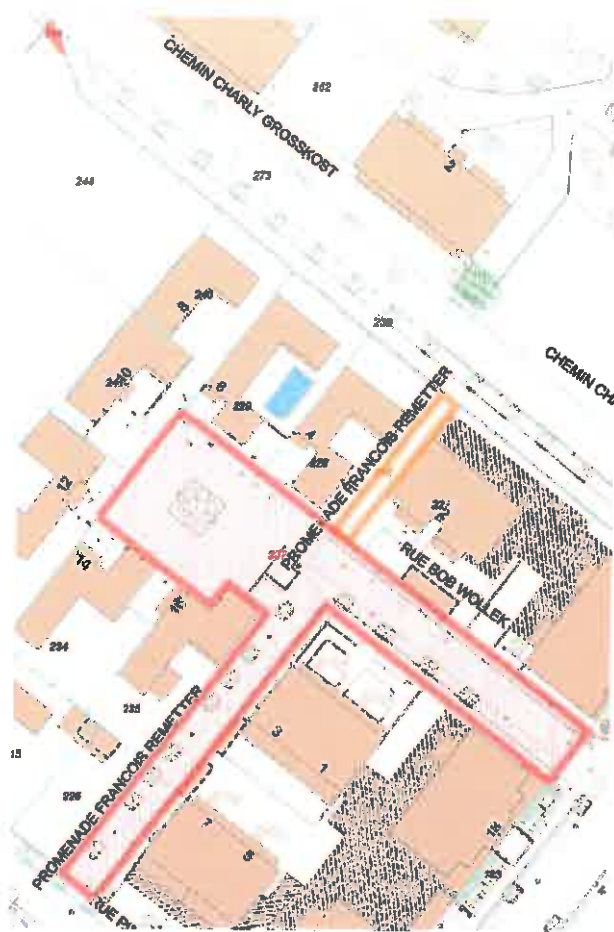
- section 1 n° 237/7 avec 15 ares et 70 centiares ; propriété ICADE
- section 1 n° 238/7 avec 84 centiares ; propriété ICADE
- section 1 n° 245/7 avec 2 centiares ; propriété consorts PUJOL HENRIOT

REÇU EN PRÉFECTURE

le 11/01/2019

Application agréée E.legalite.com

99\_DE-067-216703439-20181221-2018\_12\_21\_



La commission d'urbanisme a rendu un avis favorable pour ces rétrocessions en réunion du 23 octobre dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

EMET un avis favorable concernant la rétrocession à l'EMS des terrains susvisés.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Cécile DELATTRE

